

LA REVUE DU 44

N° 61 – Décembre 2022

INQUIÉTUDE POUR L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Le thème retenu au congrès de notre Fédération Nationale, qui s'est déroulé les 6 et 7 octobre dernier, était orienté sur la difficulté que nous avons de plus en plus pour obtenir des rendez-vous auprès des professionnels de la santé. Vous avez tous constaté que les délais pour accéder aux soins médicaux s'allongent.

Les résolutions qui ont été votées par l'ensemble des participants à ce congrès sont dans le journal national. Nous allons porter et commenter ce document à tous les élus, chacun dans son secteur de compétence, départemental, régional et national.

La FENARAC demande la reconnaissance du travail que nous avons effectué. Nous avons toutes et tous largement contribué au développement de notre Société. Les journées de travail étaient longues et nous avons cotisé pour une retraite paisible.

Dans cette revue, vous trouverez également une proposition de formation informatique. Deux personnes du conseil d'administration s'engagent pour vous aider à maîtriser l'outil informatique. Cet outil est indispensable aujourd'hui pour l'accès à la majorité de nos besoins (santé, aides, impôts ...). Les lieux de formation vous seront communiqués en fonction du nombre de personnes concernées et du lieu de leur résidence.

Le but principal de notre association est de venir en aide aux personnes en difficultés, n'hésitez pas à nous contacter, pour vous ou pour vos proches. Des journées de rencontres, ainsi que des voyages, sont également à votre disposition afin de se retrouver. Vous pouvez, dès à présent, noter deux dates : le samedi 21 janvier, salle de l'Égalité à Nantes, pour une rencontre et nos traditionnels vœux ; le 23 mars aux Salons de la Louée à Haute Goulaine pour notre Assemblée Générale annuelle.

Dans cette enveloppe est joint le bulletin d'adhésion pour l'année 2023 ; le parrainage est reconduit. Faites en profiter vos amis et vos proches, nous comptons sur vous pour continuer notre action. Il faut également maintenir notre effectif pour défendre nos revendications. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quitté cette année.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2023.

N'oubliez pas de nous faire part de vos préoccupations.

Bien amicalement.

Plus que jamais unis au sein de la FENARAC
Aujourd'hui, plus que jamais, restons solidaires !
Nous avons besoin d'être unis derrière notre
Fédération Nationale FENARAC

Paul Clavier



100% SANTÉ

en bref

- L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une **complémentaire santé responsable** ou de la **Complémentaire Santé Solidaire**.
- Vous bénéficiez désormais d'aides auditives, de prothèses dentaires et de lunettes de vue remboursées à **100 %** par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.
- Vous avez un **large choix d'équipements de qualité**, performants et esthétiques.
- Vous disposez de l'offre 100% Santé auprès de tous les **audioprothésistes, opticiens et dentistes conventionnés**.

Retrouvez toutes les informations
100 % Santé sur
solidarites-sante.gouv.fr/100pourcent-sante
#100pourcentsante



100% SANTÉ

Des soins pour tous,
100 % pris en charge

○
Lunettes de vue
Prothèses dentaires
Aides auditives



100% SANTÉ

Accéder à des soins de qualité
100% pris en charge

A partir du 1^{er} janvier 2021, l'ensemble de l'offre 100% Santé est disponible. Les lunettes de vue, les aides auditives et les prothèses dentaires sont désormais 100% remboursées.

L'offre 100 % Santé, qu'est-ce que c'est ?

Une offre qui vous permet d'accéder à des lunettes de vue, des aides auditives, des prothèses dentaires de qualité, prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.

De quoi se compose-t-elle ?

D'un large choix d'équipements performants et esthétiques, pour répondre à tous les besoins.

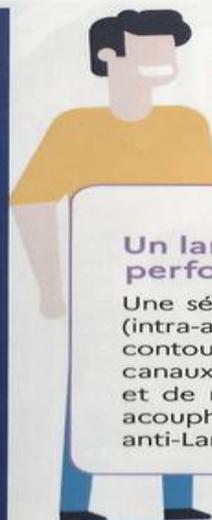
Qui peut en bénéficier ?

L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable* ou de la Complémentaire Santé Solidaire. Mais elle n'est pas obligatoire et chacun reste libre de choisir les équipements qu'il souhaite.

Comment en bénéficier ?

Elle est disponible dans toute la France et auprès de tous les professionnels de santé concernés. Pour en bénéficier, demandez leur conseil et renseignez-vous auprès de votre complémentaire santé.

* Concrètement, près de 95% des contrats sur le marché sont aujourd'hui responsables : en cas de doute, n'hésitez pas à interroger l'organisme complémentaire qui vous couvre. Un contrat est dit responsable notamment lorsqu'il ne fixe pas les cotisations en fonction de l'état de santé des assurés, et qu'il assure une couverture complémentaire minimale (ticket modérateur, forfait journalier illimité...).



Mon offre
100% Santé,
c'est quoi ?



AUDIO

Un large choix d'aides auditives performantes et ergonomiques

Une sélection étendue d'aides auditives (intra-auriculaires, à écouteur déporté ou contours d'oreille) avec au minimum 12 canaux de réglage ou de qualité équivalente et de nombreuses fonctionnalités (anti-acouphène, réducteur de bruit du vent, anti-Larsen, système Bluetooth...).



DENTAIRE

Un large choix de couronnes dentaires et de bridges de qualité

Une gamme étendue de prothèses avec des matériaux dont la qualité esthétique est adaptée à la localisation de la dent.



OPTIQUE

Une large gamme de lunettes de vue esthétiques

Un large choix parmi au minimum 17 modèles de montures adultes en 2 coloris différents, et 10 modèles enfants en 2 coloris différents, ainsi que des verres (amincis, antireflet...) traitant toutes les corrections visuelles.

LES COMMUNAUTES DES COMMUNES PEUVENT VOUS AIDER

La Maison de l'Habitant : L'info conseil sur le logement

Louer, acheter, rénover, mettre en location ... La maison de l'habitant centralise dans un même lieu plusieurs services d'information et de conseil aux particuliers pour toute question en matière de logement et d'habitat sur la métropole nantaise (24 communes).

12 rue du Président Henriot
44000 Nantes

Tél. : 02 40 89 30 15

Contact @adil44.fr (mailto : contact@adil44.fr)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de
13h30 à 17h. Fermé le mardi matin.

Accueil possible sur rendez-vous entre 17h et
18h et le samedi matin pour les permanences
juridiques.

. Tramway ligne 3, arrêt Jean-Jaurès

. Bicloo : station à proximité place Sainte-Elisabeth

. Voiture : parking tour Bretagne et Talensac

Le dossier complet (36 pages)
sur « **MA PRIME RENOV** »
peut vous être transmis sur
demande auprès de la
FENARAC 44



MaPrimeRénov' 2022

Accessible à tous les propriétaires et calculée selon vos revenus et la nature des travaux, cette prime à la transition énergétique attribuée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) couvre les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation... Elle doit être demandée avant le démarrage des travaux.

Ce qui change en 2022 :

- le logement doit avoir au moins 15 ans (et non plus 2) ;
- il doit être occupé au moins 8 mois par an (et non plus 6) ;
- le délai de réalisation des travaux est fixé à 2 ans, réduit à 1 an en cas d'avance.

« Habiter mieux sérénité » est devenu « MaPrimeRénov' Sérénité »

Cette aide, dont le montant est défini en fonction de vos ressources, finance une rénovation globale générant un gain énergétique de 35 % minimum. Elle comprend en outre un accompagnement (Mon Accompagnateur Rénov').

Le coup de pouce « Rénovation performante d'une maison individuelle »

Son objectif est d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux permettant d'atteindre une baisse de consommation conventionnelle annuelle en énergie primaire d'au moins 55 %. De nouveaux critères ont été définis en 2022.

+ www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-renovation-performante-dune-maison-individuelle

L'éco-PTZ 2022

Prorogé jusqu'au 31 décembre 2023, le dispositif connaît quelques évolutions :

- pour les rénovations globales, son plafond a été réhaussé à 50 000 € (contre 30 000 € précédemment) ;
- sa durée maximale de remboursement a été portée de 15 à 20 ans ;
- à compter du 1er juillet 2022, la constitution des dossiers est simplifiée en cas de cumul avec MaPrimeRénov'.

+ www.service-public.fr



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Étape 1

Je repère mon profil

Plafonds de ressources hors Île-de-France

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' ^{Bleu} <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' ^{Jaune} <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' ^{Violet} <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' ^{Rose} <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Étape 3

Je demande MaPrimeRénov'

- 1 Je crée mon compte sur le site www.maprimerenov.gouv.fr
- 2 Je peux aussi désigner un mandataire pour réaliser les démarches à ma place
- 3 Je dépose ma demande de subvention sur le site www.maprimerenov.gouv.fr
- 4 Je peux aussi déposer une demande d'avance
- 5 Je fais réaliser mes travaux par un artisan qualifié
- 6 Je demande le paiement de MaPrimeRénov' et le versement de la prime Certificats d'économies d'énergie (CEE)

NOS ACTIVITES EN 2022

Journée détente au Gâvre - Le 21 Juin 2022

Le temps était agréable, pour cette journée rencontre après une semaine de canicule que nous avons subie.

Les 70 personnes présentes étaient très heureuses de se retrouver, cette formidable ambiance nous incite à renouveler nos rencontres et reprendre nos activités d'avant la crise sanitaire.

L'apéritif a été servi sur la terrasse, la chaleur était supportable.

Le repas préparé par notre traiteur habituel, Philippe BARTEAU, était irréprochable. Certains d'entre nous ont même oublié leur régime alimentaire.

Nos adhérents, Chris et Serge, nous ont fait passer un bon moment avec quelques histoires maison et des chansons.

Les plus courageux se sont risqués à jouer aux boules et aux palets, mais le ciel les a contraint à rentrer à l'abri avant la fin des parties.

La journée s'est terminée par le passage de la serpillière afin d'éponger l'eau qui s'était infiltrée dans la salle.

Nous gardons un excellent souvenir de cette belle journée qu'il faudra renouveler ainsi que d'autres sorties à la journée pour respecter le souhait des personnes présentes.



La croisière sur la Loire - Le 30 Juin 2022

Le 30 juin nous avons effectué la descente de la Loire de Nantes à Saint Nazaire avec restaurant le midi puis retour sur Nantes.

Les 32 personnes présentes ont toutes bien appréciées cette autre façon de découvrir la Loire jusqu'à l'estuaire, avec des commentaires bien appropriés sur les bâtiments, paysages sauvages, sites industriels y compris les différentes œuvres du parcours Estuaire.

Très belle journée avec un beau soleil au retour.



Découverte du Pays Basque

Du 17 au 24 Septembre 2022

Temps merveilleux pendant ce séjour avec deux guides formidables.

Nous étions 37 adhérents.

Tous ont été enchantés par les visites proposées et l'ensemble du séjour. Très bonne ambiance de groupe.

Nous avons été très bien accueillis et logés au VVF à Urrugne. Personnel charmant et à notre service.

Vraiment très beau voyage qui donne envie de revenir.



PREVISIONS POUR 2023

21 Janvier : Journée des vœux

19 Février : Revue Bonne Garde

23 Mars : Assemblée Générale – Salons de la Louée à Haute Goulaine

3 au 10 Mai : Séjour en Jordanie

9 Juin : Pique-nique à Bouguenais

Du 2 au 9 Septembre – Séjour ANCV à Rechastel

Citation : Un homme sans mémoire est un homme sans vie
Un peuple sans mémoire n'a pas d'avenir (Foch)

FICHE D'INSCRIPTION INITIATION INFORMATIQUE

1. Ces cours s'adressent **aux personnes débutantes**.
2. La participation est gratuite et se fait sur simple inscription.
3. Les places sont limitées à **8 personnes** par séance.
4. Les sujets traités seront les suivants :

Les fondamentaux : utilisation clavier, souris

Bases Internet : Navigation, création et utilisation d'une Adresse mail. Utilisation de moteur de recherche.
Rendez-vous médecin spécialiste par doctolib ou autres.

Si vous souhaitez prendre part à ces cours, nous vous invitons à remplir cette fiche et à la renvoyer à :

- Alain Moreau – 73, rue du Moulin Guibreteau - 44400 Rezé
Tél. 06 88 06 26 68 - Mail : moreaualain2000@yahoo.fr

- ou Jean-Yves Le Baut – 44 bis, rue des Landes de Tréjet
44118 La Chevrolière
Tél. 06 08 78 85 01 – Mail : jean-yves.le-baut@orange.fr

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

Avez-vous un ordinateur ou tablette : oui non

Si oui, merci d'apporter votre ordinateur ou votre tablette avec son chargeur.

Agir avec des partenaires



La FÉNARAC accueille
tous les retraités
de tous les secteurs

Rejoignez-nous

Et consultez notre site
www.fenarac44.fr